

MARBACHE, le 31 mars 2019

Madame, Monsieur,

Comme l'année dernière nous recentrons l'espace de déballage vers le parc du centre socio culturel, dit parc du château. Le domaine public autorisé pour cette manifestation de 2019 est le suivant :

Rue de 4 fils Aymon, Rue du pont, Place du 8 mai 1945, Rue du puits, Rue de la Taye, Voie de Liverdun, Espace autour et dans le parc du centre socio-culturel.

Si vous souhaitez y participer, vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription à nous retourner le plus rapidement possible, avec votre règlement et la copie de votre pièce d'identité.

Nous ne demandons plus de caution de 5 € pour les marbichons.

Cette année les personnes qui seront installées dans le pré derrière le parc du château, bénéficieront d'un mètre supplémentaire par 5 mètres réservés afin de leur permettre de garder leur véhicule à proximité du stand. Ils n'auront pas de numéro d'attribué mais seront installés au fur et à mesure de leur arrivée.

**Important :**

- ☛ **Nous vous rappelons que la vente d'animaux, de boissons, de nourriture (*produits alimentaires divers, miel, bonbons, etc.*) n'est pas admise.**
- ☛ **Les emplacements sont strictement interdits aux vendeurs de produits neufs, artisanaux et commerciaux sous peine d'expulsion sans remboursement, de même que l'utilisation d'un emplacement à titre publicitaire (*affichage de panneaux commerciaux, ...*).**
- ☛ **Il est également demandé à chaque exposant de laisser l'emplacement propre. Tout objet non vendu doit être impérativement repris par le brocanteur.**
- ☛ **Les exposants doivent impérativement respecter les limites du marquage au sol de leur emplacement (*largeur & profondeur*), y compris l'emprise de leur abri éventuel.**
- ☛ **Interdiction à tout véhicule de quitter l'enceinte du vide-greniers avant 18 heures.**
- ☛ **Aucune inscription ne pourra être validée tant que nous n'aurons pas reçu le dossier complet : fiche s'inscription remplie : copie de la pièce d'identité et règlement.**

Toutes les informations pratiques seront disponibles sur facebook : <https://fr-fr.facebook.com/public/Comité-Des-Fêtes-Marbache>

Pour toute demande de renseignements, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter en priorité à l'adresse e-mail suivante : [president.cfm@gmail.com](mailto:president.cfm@gmail.com)

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'Association, La Présidente,  
Claudine JOLY